



Résiliation contrat lady fitness

Par **mellie**, le **11/05/2008** à **22:31**

bonjour.rnrnje me suis inscrite à lady fitness au mois de janvier, j'y suis allé une seule rnrnfois après la signature du contrat (1AN) aucun certificat médical ne m'a été rnrndemandé à l'inscription ,alors que le contrat d'hadession indique("un certificat rnrnrnrnrnmédical vous est remis par votre centre lady fitness ce certificat devra être rnrnrnrnrempli par votre médecin traitant et remis à l'équipe de votre centre sous un rnrndélais d'un mois").ce certificat personne ne me l'a remis personne ne m'en à rnrnparler est ce que le centre lady fitness à commis une faute grave ?d'une part rnrnpour ma santé personelle rnrnAujourd'hui (pour raison personnel) je ne peux plus y aller et je souhaiterais rnrnrésilier le contrat, est ce un bon argument pour résilier ? J'ai infomé oralement rnrnla responsable les raisons pour lesquelles je voulais résilier le contrat . j'ai rnrnpayé les droits d'entrée de 99€ et un prélèvement de 45€ aurais du etre rnrnéffectué tous les mois mais je n'ai pas fourni mon RIB j'ai reçu une lettre dernrrrn mise en demeure de 811€. Pouvez vous me rnconseillernnn .
merci